



**Direction Interdépartementale des Routes
Massif Central**

Clermont-Ferrand, le 18 octobre 2019

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

RN 102 Communes de Lavelade et du Malpas

Restrictions de circulation du lundi 21 octobre au vendredi 08 novembre 2019

La DIR Massif Central va réaliser le renouvellement de la couche de roulement sur la RN 102, sur le territoire des communes de Lavelade et du Malpas.

Ces travaux se dérouleront pendant trois semaines, du lundi 21 octobre au vendredi 8 novembre 2019 inclus.

Un alternat sera mis en place.

La vitesse sera limitée à 50 km/h sur la zone du chantier.

Nous attirons l'attention des usagers sur la vigilance aux abords du chantier et le respect des limitations de vitesse.

La Direction Interdépartementale des Routes Massif Central, consciente de la gêne occasionnée, remercie les usagers de leur compréhension, les prie de bien vouloir respecter la signalisation mise en place et de veiller à la sécurité des personnels travaillant sur le chantier.

Contacts presse :

Sophie CAYLA

téléphone : 04 73 29 79 60

courriel : com.dirmc@developpement-durable.gouv.fr

BP 90447 60 avenue de l'union soviétique 63012 Clermont-Ferrand cedex 1

www.dir-mc.fr

